



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/L-abolition-des-jours-feries>

L'abolition des jours fériés

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2003 - N° 1036 - octobre 2003 -

Date de mise en ligne : jeudi 19 janvier 2006

Date de parution : octobre 2003

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

[IMG/1036_jour_ferie.jpg]Vis à vis de la grande idée du gouvernement de supprimer des jours fériés en faveur des "vieux" et autres grandes causes nationales, une idée qui lui est venue malheureusement un peu trop tard pour pouvoir la lancer dans la nuit du 4 août, je manifestais a priori, en tant que retraité à qui cela ne demanderait aucun effort supplémentaire, un enthousiasme sans réticence.

Ce n'était d'ailleurs pas une idée originale en France [\[1\]](#), comme le rappelait récemment un habitant de Vendôme dans un courrier des lecteurs publié par le Monde :

« A Vendôme, il y a plus d'un demi-siècle, les salariés de cette ville avaient accepté de travailler une heure non payée dont le montant était versé à la caisse des vieux travailleurs. Cette initiative était due à un typographe des PUF, M. André Souriau, délégué du livre CGT, épris de justice sociale et conseiller municipal communiste.

Les patrons avaient décidé de doubler la somme recueillie. Ce bel exemple de solidarité locale ne pourrait-il être repris sur le plan national dans le projet de "jour férié travaillé" ? Si les patrons acceptaient de doubler le montant collecté, cela serait "formidable", pour reprendre la formule de M. Seillière approuvant la proposition du Premier ministre ».

Je trouve salutaire que l'on rende ainsi hommage (un hommage hélas posthume) à un homme de gauche d'autrefois, malheureusement moins célèbre que Paul Ramadier, mais qui avait eu l'idée d'un geste plus simple et plus efficace que sa vignette en faveur des "vieux".

Cette initiative nous rappelle opportunément l'esprit de solidarité des salariés d'autrefois. Par contre, ce lecteur du Monde se montre plus dubitatif sur celui des patrons d'aujourd'hui.

Mon propre enthousiasme a été rapidement refroidi lorsque je me suis rendu compte que, menacé d'avoir à rembourser à l'État ce cadeau en nature, représentant 0,5% de la masse salariale, le patronat se montrait tout à coup beaucoup plus réservé et je me demande en définitive si c'est, pour les vieux, une meilleure idée que celle de la vignette.

En effet, dans une interview accordée au Monde [\[2\]](#) un dirigeant du Medef, Denis Gautier-Sauvignac, avait déjà répondu à cette question :

« Les entreprises peuvent admettre, en contrepartie de l'effort des salariés et d'une production supplémentaire aux mêmes coûts, de consacrer une contribution spéciale, fiscale ou sociale, à la prise en charge des personnes dépendantes.

Il (notre remboursement) ne peut être, évidemment, que très inférieur au 0,5% théorique que représente une journée de travail sur un peu plus de 200 dans l'année. Mais, avant tout prélèvement nouveau, il faut s'assurer que cette journée de travail supplémentaire dégage bien de la richesse en plus. Sans quoi les entreprises seraient pénalisées. »

Qu'est-ce à dire ? Que le patronat sachant très bien que la réduction du temps de travail n'a pas entraîné de réduction de la production, il craint qu'en sens inverse cette journée travaillée en plus finalement ne lui rapporte rien. Et s'il a voulu voir enclencher de cette modeste façon l'augmentation du temps de travail, pour ensuite s'attaquer plus sérieusement aux 35 heures, ce ne sera pas pour augmenter une production qui de toutes façons est limitée par la consommation, mais pour supprimer des emplois. C'est là où le gouvernement pourrait commencer à s'apercevoir

que ses intérêts ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux du Medef.

En ce qui concerne l'efficacité du sacrifice d'un jour férié par les travailleurs, on sait dès maintenant en tout cas que les "vieux" sont aussi mal partis qu'avec la vignette.

[1] Cette mesure est mise en application depuis plusieurs années en Allemagne. Elle est loin d'avoir donné les résultats escomptés et le gouvernement allemand envisage sa suppression pure et simple.

[2] Daté du 6 septembre 2003.